

La Communauté de communes du Pays de Fayence
recrute un(e) **agent de broyage de végétaux**

(35 h / semaine)

Poste à pourvoir par un fonctionnaire ou un contractuel de droit public

Prise de poste souhaitée au 1^{er} novembre 2023

CONTEXTE

Située à l'Est du département du Var, en limite des Alpes-Maritimes, la Communauté de communes du Pays de Fayence regroupe les 9 communes de Bagnols-en-Forêt, Callian, Fayence, Montauroux, Mons, Saint-Paul-en-Forêt, Seillans, Tanneron et Tourrettes, où vivent quelque 30 000 habitants.

C'est un établissement public de coopération intercommunale comptant environ 175 agents.

La Communauté de communes a mis en place un service de broyage à domicile afin de limiter le brûlage des déchets verts, de réduire leurs apports en déchetterie et d'éviter qu'ils se retrouvent dans les conteneurs de déchets ménagers. Cette prestation est payante. Les usagers ont la possibilité de conserver le broyat pour leurs besoins ou de le faire enlever par ce même service.

VOS MISSIONS

Rattaché(e) à la Responsable du service Déchets, vous êtes principalement chargé du broyage des déchets verts au domicile des usagers avec tout le matériel utile et nécessaire à la bonne réalisation de cette prestation :

ACTIVITES PRINCIPALES :

-Broyage à domicile des végétaux

- Organiser la tournée de broyage
- Broyer des végétaux au domicile des usagers
- Appliquer le règlement du service de broyage et le faire appliquer aux usagers (aide à l'agent de broyage)
- Remplir les bons d'interventions et les transmettre au service facturation
- Entretien le broyeur (graissage, ...)
- Communiquer sur l'utilisation du broyat dans les jardins des usagers (compost ou paillage permettant de limiter l'utilisation d'herbicide, l'apport d'engrais, et l'arrosage des jardins privés).

Lors de l'interruption du service en juillet et août et suivant le calendrier de rendez-vous, l'agent sera également amené à effectuer les missions suivantes :

-Maintenance des conteneurs à déchets ménagers :

- Mise en place des conteneurs
- Entretien et réparations des conteneurs
- Gestion des demandes et des doléances

-Nettoyage des aires des PAV et collecte des dépôts sauvages

ACTIVITES SECONDAIRES :

Vous pouvez également être amené à effectuer le **remplacement d'un agent de quai en déchetterie ou d'un agent de collecte de la Régie des déchets ménagers** après concertation avec la responsable du service déchets.

PROFIL

➤ **Savoir-faire :**

Connaissance des outils de bureautiques,
Connaissances du règlement intérieur de broyage à domicile,
Connaissance des déchets (collecte, traitement, tri).

➤ **Savoir-être :**

Avoir le sens du contact et de l'écoute,
Être ponctuel,
Faire preuve d'initiative et de dynamisme,
S'avoir s'exprimer,
Savoir s'organiser.

➤ **Formation & expérience :**

Expérience du broyage appréciée.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Poste à temps complet 35 heures par semaine basé à Tourrettes à pourvoir par un fonctionnaire de catégorie C (filiale technique) ou contractuel de droit public,
Manipulation de charges
Manipulation du broyeur
Travail debout et en extérieur
Contact direct avec les usagers
Port d'une tenue réglementaire (tee-shirt, gilet et pantalon haute visibilité, chaussures de sécurité, gants de manutention)
Permis B obligatoire + être à l'aise avec la conduite avec remorque
Être en bonne condition physique.

➤ **Rémunération**

Selon profil (formation, expérience, contractuel ou fonctionnaire...)

Avantages : chèques Happy Kdo, participation employeur Mutuelle et Maintien de salaire, CNAS

CANDIDATURE

CV détaillé et lettre de motivation (+ situation administrative et dernier entretien professionnel si fonctionnaire) à envoyer sur « rh@cc-paysdefayence.fr » ou par courrier à :

DRH – Communauté de communes du pays de Fayence
1849 RD 19, Tassy, CS 80106 - 83440 TOURRETTES

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 15 octobre 2023